

mis en ligne le 19 octobre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13096 DU 19 OCTOBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

DEMENAGEMENT

14 rue des châteaux

Le samedi 28 octobre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par Monsieur VIAUD Philippe-14 rue des châteaux-56260 LARMOR-PLAGE

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion de déménagement, il importe de modifier le stationnement rue des châteaux.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le samedi 28 octobre 2023 à partir de 08h00, il importe de condamner le stationnement à hauteur du n° 14 rue des châteaux pour permettre le stationnement d'un camion de déménagement, de plus le demandeur sera autorisé à stationner sur la chaussée,

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

